

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Séance du 7 avril 2022

DELIBERATION N°2022-19

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « ESPÈCES ET COMMUNAUTÉS BIOLOGIQUES » DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

Le Conseil national de la protection de la nature,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 332-1 et L. 332-2, R. 332-1 et R. 332-9 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 134-2 et R. 134-20 et suivants ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-4 à R. 133-14 ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2018 portant approbation du règlement intérieur du Conseil national de la protection de la nature ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2022 portant nomination au Conseil national de la protection de la nature ;

Décide :

Article unique

Sont élus membres de la commission « espèces et communautés biologiques » :

Titulaires		Suppléants	
René	ROSOUX	Martine	BIGAN
Véronique	DE BILLY	Pierre	MIGOT
Nyls	de PRACONTAL	Dominique	GAUTHIER
Jean-François	NOBLET	Philippe	BILLET
Armelle	JUNG	Philippe	GOULLETQUER
Loïc	MARION	Pascale	JOANNOT
Yolande	BOUCHON-NAVARO	Claude	MIAUD

Anila	SHALLARI	Stéphanie	HUDIN
Jean-François	SILVAIN	Cédric	MARTEAU
Maxime	ZUCCA	Véronique	LUDDENI
Christian	ARTHUR	Bruno	BORDENAVE
Fanny	GUILLET	Viviane	BOUT-ROUMAZEILLES
Jean-François	JULIEN	Lucas	BALITEAU
Gabriel	METEGNIER	Xavier	HOUARD
Antoine	ROUILLÉ	Yann	SELLIER
Bertrand	SCHATZ	Marie-Françoise	SLAK
Jérôme	MOREAU	Nicolas	GOUIX
Sylvia	AGOSTINI	Olivier	TOSTAIN
Laurent	TILLON	Mélanie	HERTEMAN
Bernard	RIERA	Frédéric	JIGUET

Le président du Conseil national de la
protection de la nature

Loïc MARION